



Problème de dette avec credirec

Par **dadou**, le **15/10/2009** à **18:57**

Bonjour,

Je viens d'être contacté par la sté CREDIREC qui me réclame environs 20 000 euros pour un crédit de 1998.

En 2004, je fus jugé mais je n'ai jamais payé car personne ne pas jamais rien demandé.

Aujourd'hui, je réclame à la sté CREDIREC la preuve de cette dette, je leur ai demandé un titre exécutoire et cela par 3 ou 4 fois.

A chaque appel je tiens le m^eme discours et il me raccroche quasiment au nez....

Que dois je faire et suis je dans mes droits en demandant un titre exécutoire avant de payer quoique se soit.

Merci d'avance pour votre aide

Par **chessille**, le **17/10/2009** à **23:17**

bonjour,

je viens vers vous pour une question.

Alors CREDIREC a appelé ma soeur en lui disant qu'ils ont été mandatés par l'Etat, et là elle

a vraiment pris peur, elle s'est dit les huissiers vont venir chez moi, ils vont me vider les comptes...., alors qu'elle est seule avec deux enfants et 600 euros par moi.

Ma soeur est vraiment faible psychologiquement, et elle a été tellement travaillée psychologiquement qu'elle a fini par envoyer 10 chèques de (70 euros) correspondant aux frais de dossier, d'après son interlocuteur, puis dans 10 mois elle devrait payer "plus" pour commencer à régler sa dette de 8000 (en tout cas c'est ce qu'il lui a été précisé)

donc elle a envoyé 10 chèque de 70 euros.

la dette date de 2006 à peu près suite à un jugement qu'elle n'a jamais reçu d'ailleurs parce qu'elle a déménagé.

en ayant envoyé 10 chèques reconnaît-elle la date ?
comment faire pour revenir sur ces chèques ?

comment faire parce qu'ils ne vont plus la lâcher !

devrait-elle attendre/laisser passer les deux ans maintenant ?

Est-ce qu'on pourrait faire une lettre RAR, pour mensonge parce qu'ils se sont présentés en disant qu'ils étaient mandatés par l'Etat, pour leur demander de ne surtout pas les encaisser et que suite à leur démarche téléphonique la harcelant, jusqu'à lui demander de vendre les meubles de chez elle....

Je vous remercie beaucoup de m'aider s'il vous plaît.

Cordialement

Par **dadou**, le **18/10/2009** à **10:42**

bonjour,
désolée, mais je ne vais pas pouvoir vous aider car moi aussi je suis en litige avec cette société.

il faut qu'elle résiste à leurs appels et ne craque pas.

Moi perso, je ne leur ai rien donné pour le moment

Je leur demande à chaque appel le titre exécutoire et cela les agace, à chaque fois ils mettent fin rapidement à la conversation.

Avant de donner qqch ils doivent prouver cette dette

bon courage

Par **chessille**, le **19/10/2009** à **21:59**

re,

Vous n'allez pas me croire mais ma soeur a réussi a intercepter le courrier dans lequel elle a mis ses dix chèques !!!!

c'était un courrier suivi, son mari attendait le facteur devant le bâtiment !! il a réussi a le prendre !! incroyable !!

maintenant que doit elle faire ?

merci pour vos renseignements